CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 1- Nos tarifs sont sans aucun engagement et peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Sauf stipulations écrites contraires, nos offres sont faites sans engagement et les commandes reçues ne nous engagent qu'après acceptation écrite. Toutes modifications ultérieures apportées en commande au contrat doivent également faire l'objet de notre accord écrit.
- 2– Lorsqu'un client passe commande, celle-ci est valable un an, si le client reporte la date d'échéance au-delà, il devra signer une nouvelle commande correspondant aux tarifs du moment.
- 3- Le client est le seul responsable quant à l'implantation urbanistique et aux dimensions de son chalet.
- 4– Par le fait de nous passer commande, le client accepte nos conditions générales de ventes et renonce à ses conditions d'achats. Seules les présentes conditions ont force de loi entre les parties.
- 5- A moins qu'il n'en ait été stipulé autrement par écrit, nos échantillons, dessins, mesurages, poids et autres données ne constituent que des descriptions approximatives des produits que nous vendons de sorte que le client ne pourra jamais faire état d'écarts éventuels, quelle que soit leur nature, pour refuser la fourniture ou le paiement ou pour exiger l'annulation ou de quelconques dommages et intérêts.
- 6– Pour toute commande, un acompte de 30 % sera demandé à l'enregistrement de celle-ci et pour toute commande spéciale ou pour une quantité/ somme importante, un deuxième acompte de 30 % sera demandé au milieu des travaux.
- 7– Tous risques quelconques que peuvent subir les marchandises depuis le chargement au départ de notre magasin sont exclusivement à charge du destinataire et/ou acheteur: l'expédition est toujours censée être effectuée par l'acheteur lui-même ou à sa demande et sous sa responsabilité exclusive, à l'exclusion de toute responsabilité de notre entreprise sauf si les marchandises sont livrées franco (domicile) à l'aide des moyens de transport nous appartenant.

8- CONDITIONS DE TRAVAIL CHEZ LE CLIENT:

Livraison: devant le domicile

Pose plancher de sol: le sol doit être de niveau, les blocs de béton doivent être prévus et placés par le client (sauf si stipulé autrement

dans la commande), l'endroit doit être déblayé, les arbres coupés...

Pose sur béton: si le béton est réalisé par le client: il doit être d'équerre, de niveau et de la dimension demandée par le fabricant

(en général: la dimension du chalet choisi moins 1 cm - ex: si chalet 300 x 200 cm, la dalle fera: 299 x 199 cm)

Pose en général: avoir de l'électricité à disposition,

avoir l'accès facile: nous ne prenons pas le risque de rouler dans les pelouses, prairies et carrières en camionnette. Nous ne portons pas les panneaux de chalets plus loin que 40 m sinon nous demandons un supplément de 10 % sur le prix de la pose.

9- Nos factures sont payables à Stambruges. Nous ne renonçons pas à ce droit lorsque nous tirons une traite sur l'acheteur.

10- Conditions de paiement:

- au comptant (espèces), sans escompte, avant l'enlèvement des marchandises;
- la marchandise est payable au comptant (espèces) et sans escompte lors de la livraison à domicile;
- la pose peut être payée immédiatement après le placement (en espèces);
- à défaut d'autres conditions, nos factures sont payables endéans les 30 jours;
- nous nous réservons tout droits, même après une livraison partielle, d'exiger des garanties supplémentaires nécessaires pour le paiement de nos factures.
- 11– Jusqu'au moment du paiement intégral des marchandises, nous en restons propriétaire. Aussi longtemps que la propriété des biens n'est pas transmise à l'acheteur, celui-ci ne peut mettre les biens en gage, transmettre leur propriété en garantie ni accorder aucun droit à des tiers.
- 12– Tout retard de paiement entraînera de plein droit et sans mise en demeure, l'application d'un intérêt de 2 % par mois à dater de l'échéance. Le non paiement de la facture endéans les 30 jours de l'échéance entraîne de plein droit, après une mise en demeure restée infructueuse une majoration de 15 % de son montant avec un minimum de 25 €.
- 13- En cas de défaut de paiement même partiel par l'acheteur dans le délai fixé, nous nous réservons le droit de retarder les livraisons suivantes, de demander une garantie pour la livraison ou de rompre le contrat. Dans ce même cas, toutes les autres dettes non apurées deviennent immédiatement exigibles.
- 14— Aucune réclamation de l'acheteur concernant la qualité ou la quantité ne pourra être prise en considération si elle n'a pas été effectuée par lettre recommandée endéans les 5 jours ouvrables de la date de la facture.
- 15- Concerne uniquement le contrat: BON DE COMMANDE
 - Dans les sept jours ouvrables à dater du lendemain du jour de la signature du présent contrat, le consommateur à le droit de renoncer sans frais à son achat à condition d'en prévenir le vendeur par lettre recommandée à la poste. Toute clause par laquelle le consommateur renoncerait à ce droit est nulle. Si le client annule la commande après les sept jours, nous gardons l'acompte en dédommagement. En ce qui concerne le respect du délai, il suffit que la notification soit expédiée avant l'expiration de celui-ci.
- 16- RECOMMANDATIONS: n'oubliez pas que c'est un abri de jardin non isolé et non chauffé, pensez-donc à ouvrir la porte par temps sec afin d'aérer votre chalet et, en particulier, après une longue période d'humidité.
 - le bois doit être entretenu de façon régulière avec un bon produit (style SIKKENS):
 - 1- un produit contre la pourriture et les insectes en couche de fond (à mettre la 1ère fois)
 - 2- une lasure de finition résistant à la pluie et aux UV (à renouveler régulièrement)
- 17- En cas de litige, les tribunaux de Tournai sont seuls compétents.